

## L'organisation de la pièce de théâtre

**Acte** (n. m.) : partie de la pièce qui marque les éléments importants de l'action. Traditionnellement, une pièce classique est composée de trois ou cinq actes divisés en scènes.

**Antonomase** (n. f.) : se dit lorsqu'on utilise le nom d'un personnage comme un nom commun pour désigner un personnage de même caractère. Les personnages de Molière ont donné lieu à de nombreuses antonomases, par exemple, on parle d'*un Harpagon* pour désigner quelqu'un d'avare ou d'*un Scapin* pour désigner quelqu'un de fourbe.

**Dialogue** (n. m.) : échange entre deux personnages d'une pièce de théâtre.

**Didascalie** (n. f.) : indication scénique donnée par l'auteur pour guider le jeu du comédien. Souvent écrite en italique, elle peut préciser les gestes, les déplacements, les mimiques ou le ton du personnage.

**Dramaturge** (n. m.) : auteur de pièces de théâtre.

**Drame** (n. m.) : action scénique représentée par des personnages. On parle souvent de progression ou d'intensité dramatique.

**Metteur en scène** (n. f.) : il dirige la mise en scène, en respectant ou en s'éloignant du texte et des intentions initiales de l'auteur. Il prend souvent un parti-pris artistique, symbolique, voire idéologique. On parle ainsi parfois de réécriture scénique. Toutefois, il peut être à la fois auteur et metteur en scène comme Molière qui mettait en scène les pièces qu'il avait écrites.

**Mise en scène** (n. f.) : art de faire représenter une pièce de théâtre par des comédiens, de les guider dans leur jeu et de décider de tout ce qui les entoure : décors, costumes, etc. Les mises en scènes imaginées par les metteurs en scènes peuvent faire varier considérablement la réception de la pièce au cours des siècles jusqu'à en modifier les messages initiaux.

**Monologue** (n. m.) : scène où un personnage est seul sur scène et où il se parle à lui-même (le véritable destinataire est en réalité le public), souvent pour annoncer un projet ou pour exprimer des idées ou des sentiments.

**Réplique** (n. f.) : texte prononcé sans être interrompu par un même personnage au cours d'un dialogue.

**Scène** (n. f.) : division d'un acte entre l'entrée et la sortie d'un personnage.

**Tirade** (n. f.) : longue suite de phrases prononcées par un même personnage sans interruption.

## L'action

**Dénouement** (n. m.) : il s'agit des dernières scènes d'une pièce de théâtre, là où l'intrigue se résout et où un ordre nouveau est institué.

**Exposition** (n. f.) : début de la pièce qui présente aux spectateurs les personnages principaux, le début de l'intrigue et donne la tonalité de la pièce. L'exposition peut s'étendre de la première scène à tout le premier acte.

**Intrigue** (n. f.) : suite de nœuds, d'événements et d'actions qui constituent une pièce de théâtre. C'est l'intrigue qui sous-tend la progression dramatique.

**Nœud** (n. m.) : point culminant de l'intrigue dramatique où tout est mêlé mais où aucune solution ne semble possible.

**Péripétie** (n. f.) : événement inattendu qui modifie et fait évoluer l'intrigue dramatique.

## Les procédés

**Aparté** (n. m.) : paroles que le personnage dit à l'intention du public et que les autres personnages sur scène ne doivent pas entendre.

**Canevas** (n. m.) : éléments principaux d'une intrigue que le comédien doit connaître et autour desquels il improvise pour jouer une pièce de théâtre. Les canevas étaient très utilisés par les comédiens de la *commedia dell'arte*.

**Castigat ridendo mores** (loc. lat.) : formule de Santeul, signifiant « la comédie corrige les mœurs », que Molière utilise pour élever la comédie au rang de la tragédie en lui donnant une valeur morale, celle de faire rire les hommes pour les améliorer et pour leur éviter de reproduire les défauts des personnages dont ils se sont moqués.

**Coup de théâtre** (n. m.) : rebondissement inattendu de l'intrigue qui permet souvent de la faire avancer voire de la dénouer.

**Double énonciation** (n. f.) : il s'agit d'une même parole qui n'a pas le même sens ou les mêmes implications pour les personnages et pour le public. Les spectateurs, du fait de leur statut, reçoivent davantage d'informations sur les actions à venir que les personnages présents sur scène, ils sont donc privilégiés.

**Illusion** (n. f.) : phénomène selon lequel on prend pour vrai ce qui n'est que fiction.

**Mimésis** (n. f.) : représentation fictive d'une chose réelle.

**Mise en abyme** (n. f.) : au théâtre il s'agit d'une pièce ou d'une scène qui représenterait elle-même une pièce de théâtre. On parle aussi de « théâtre dans le théâtre » quand le motif de la scène ou de l'acte est lui-même le jeu théâtral. On retrouve ce procédé en peinture lorsqu'un tableau représente le peintre en train de se peindre par exemple.

**Quiproquo** (n. m.) : situation où un personnage commet une erreur en prenant une personne ou une chose pour une autre. C'est un ressort récurrent de la comédie.

**Soliloque** (n. m.) : discours qu'un personnage seul sur scène se tient à lui-même.

**Stichomythie** (n. f.) : enchaînement de répliques très courtes de manière très rapide pour donner du dynamisme et de l'intensité à une scène. Elle marque souvent le conflit.

## Le genre

**Comédie** (n. f.) : action scénique qui provoque le rire du fait des personnages, de leur langage, de leur situation ou du jeu des comédiens. Le dénouement est heureux.

**Comédie-ballet** (n. f.) : Forme de comédie inventée par Molière en 1661 pour *Les Fâcheux* qui comprend des parties dansées et chantées en lien avec l'intrigue.

**Commedia dell'Arte** (n. f.) : genre de comédie populaire provenant d'Italie et ayant eu son heure de gloire au XVI<sup>e</sup> siècle. Elle utilisait beaucoup les canevas et les masques. Ce genre a eu une grande influence sur le théâtre français et européen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et est à l'origine de certaines pièces de Molière.

**Divertissement** (n. m.) : intermède dansé et chanté que l'on trouve par exemple dans les comédies-ballets comme *Le Bourgeois gentilhomme* ou *Monsieur de Pourceaugnac*.

**Farce** (n. f.) : genre théâtral comique du Moyen-âge adressé d'abord au peuple pour son côté grossier, ses tromperies et ses bastonnades, qui a beaucoup inspiré Molière. La présence d'éléments farcesques dans ses pièces lui a parfois été reprochée comme un écart préjudiciable à la bienséance.

**Pantomime** (n. f.) : suite de gestes du comédien qui vise à amuser le spectateur plutôt qu'à raconter une histoire.

**Saynète** (n. f.) : forme de comédie courte avec un nombre de personnages réduit.

## Les registres

**Comique (adj.)** : tout ce qui provoque le rire ou le sourire du spectateur. Le rire peut être provoqué par :

- le texte de la pièce (comique de mot) ;
- le jeu du comédien (comique de geste) ;
- l'intrigue (comique de situation).

Le registre comique peut avoir comme seul objectif le rire mais il peut également dédramatiser une situation ou avoir une fonction critique.

**Pathétique (adj.)** : tout ce qui provoque une émotion chez le spectateur. Il est courant que, dans les pièces de Molière, le spectateur soit ému par des situations pathétiques (à ne pas confondre avec le registre tragique qui caractérise le genre de la tragédie où les personnages sont confrontés à la fatalité de leur condition, ce qui les amène le plus souvent à la mort).

**Satirique (adj.)** : discours écrit ou oral qui porte atteinte à quelque chose, à quelqu'un, en s'en moquant. Les personnages de Molière font souvent l'objet d'un discours satirique puisque l'on fait un sort à leurs travers et à leurs excès.

## Les personnages

**Caractère** (n. m.) : trait moral propre à une personne, qui la rend identifiable, poussé à l'extrême sur une scène de théâtre jusqu' à la caricature pour dénoncer des travers et des défauts mais qui peut se retrouver chez tous les individus. Parmi les personnages de Molière, on trouve par exemple l'avare ou l'hypocondriaque comme dans *Le Malade imaginaire*.

**Dramatis personae** (n. m.) : présentation des personnages (nom et relation entre eux) qui précède le texte de la pièce de théâtre.

**Élocution** (n. f.) : manière dont un personnage s'exprime.

**Masque** (n. m.) : hérité de la *commedia dell'arte*, cet accessoire cachant le visage permet de se faire passer pour un autre ou d'endosser un personnage typique de la comédie italienne.

**Rôle** (n. m.) : ensemble des répliques d'un personnage dans une pièce de théâtre.

## Les règles

**Bienséance** (n. f.) : respect des règles théâtrales et morales afin de ne pas paraître vulgaire, choquant ou invraisemblable. Par exemple, on ne représente pas sur scène la sexualité, la violence ou encore la mort. On a par exemple reproché à Molière « la scène du sac » dans *Les Fourberies de Scapin*.

**Règle des trois unités** (n. f.) : énoncée par Boileau dans son *Art poétique*, elle régit l'organisation d'une pièce de théâtre classique, principalement les tragédies mais Molière a copié ces règles pour ses comédies :

*Nous voulons qu'avec art l'action se ménage ;*

*Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli*

*Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.*

Nicolas Boileau, *Art Poétique*, III, vers 44-46), 1674.

- **Unité d'action** (n. f.) : elle consiste à représenter une seule intrigue par pièce de théâtre.
- **Unité de lieu** (n. f.) : elle consiste à représenter l'intrigue d'une pièce de théâtre dans un seul et unique lieu.
- **Unité de temps** (n. f.) : elle consiste à faire dérouler l'ensemble de l'intrigue en une seule et unique journée.

**Vraisemblance** (n. f.) : caractère selon lequel ce qui est représenté sur scène est perçu comme une imitation de la réalité.

### Les lieux

**Espace scénique** (n. m.) : espace de la scène où le comédien peut évoluer.

**Hors-scène** (n. m.) : espace extérieur à la scène, invisible au public où est censée se dérouler une partie de l'intrigue dont on vient raconter l'essentiel sur scène.

### Le spectacle

**Décor** (n. m.) : ensemble des objets qui se trouvent sur scène pour créer une atmosphère ou servir l'intrigue.

**Deus ex machina** (n. m.) : (locution latine signifiant « Dieu issu de la machine ») personne qui, à la fin d'une pièce de théâtre, arrive de manière inattendue, parfois accompagnée par une machinerie scénique, et qui permet le dénouement.

**Objet** (n. m.) : tout accessoire ou matériel présent sur scène, qu'il soit simplement décoratif ou ait une importance dans l'intrigue.

## Le public

**Public** (n. m.) : ensemble des spectateurs qui assistent à une représentation théâtrale.

**Réception** (n. f.) : façon dont le public reçoit la pièce et l'apprécie.

**Spectacle** (n. m.) : ce qui est présenté au regard du public.